

DEC160398DR16

**Décision portant nomination de Mme Christelle BARTHE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy)**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la Décision n° 05A008DSI du 06/12/2005, portant création de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) ;

**Vu** la Décision n° DEC123138INSU du 24 janvier 2012 nommant M. Pierre TULET Directeur de l'UMR8105

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire en date du 04/09/2015

**Vu** la Décision n° 133068DAJ du 14 novembre 2013 nommant Mme Héléne NAFTASKY, Déléguée régionale pour la Circonscription Paris Michel-Ange ;

Considérant que Mme Christelle BARTHE a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation Ile-de-France Ouest et Nord, du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2015, puis du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Christelle BARTHE, Chargée de Recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommée aux fonctions d'Assistante de prévention au sein de l'UMR8105 intitulée Laboratoire de l'Atmosphère et des Cyclones (LACy) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Mme Christelle BARTHE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Christelle BARTHE est placée directement sous l'autorité du directeur de l'UMR8105.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 septembre 2015

Le Directeur de l'UMR 8105

**Pierre TULET**  
Directeur de l'UMR8105 LACy

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

**Héléne NAFTALSKI**



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00  
01 44 96 53 90